SÉRIE 11.B EN 14470-1 EN 1363-1









ARMOIRES MULTIRISQUES EN 14470-1 Type 90, 60, 30 ou 15 minutes

CONFORMITÉ

- Compartiment pour les produits inflammables testé et homologué à la norme EN 14470-1 (04/2004).
- Pictogrammes normalisées conformes aux normes ISO 3864, EN 14470-1 et NF X08.003, et à la directive européenne 92/58/CEE.

AVANTAGES

- Séparation par familles de produits dangereux confomément aux prescriptions de l'INRS et au code de la santé publique (article R.5132-68).
- Testées au feu et homologuées par un laboratoire indépendant.
- Compartiments pour produits corrosifs construits en PVC cellulaire ou en mélaminé (matériaux anti-corrosion)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Stockage dans 4 compartiments distincts avec ventilation centralisée en toiture Ø 100 mm pour raccordement éventuel :

Compartiment « produits inflammables » EN 14770-1:

- Construction double paroi : paroi extérieure en d'acier 15/10ème; paroi intérieure en H.P.L. (laminé haute pression).
- Panneaux d'isolation thermique entre les parois supprimant les ponts
- Peinture époxy blanche RAL 9010.
- Signalisation par symboles normalisés «produits inflammables» et «flamme nue interdite».
- Point de fixation pour mise à la terre.
- Orifices de ventilation avec sortie de ventilation Ø 100 mm pour raccor-
- Conduits de ventilation avec système thermofusible permettant d'isoler l'intérieur de l'armoire en cas d'incendie.
- Joints de porte thermodilatants.
- Porte à fermeture automatique 2 points et verrouillage automatique par penne autobloquant.
- Fermeture à clef.
- Système de maintien de la porte en position ouverte avec fermeture automatique préréglée à 50°C.
- 3 étagères de rétention réglables en hauteur.
- 1 bac de rétention amovible en partie basse.

Compartiment « acides »:

- Construction en PVC cellulaire blanc ou en mélaminé.
- Signalisation par symbole normalisé « acides ».
- Orifices de ventilation haut et bas.
- Porte battante vitrée à fermeture à clef.
- 2 étagères/bacs de rétention montés sur rails coulissants avec butoir.
- 1 étagère/bac de rétention.

Compartiment « bases »:

- Construction en PVC cellulaire blanc ou en mélaminé.
- Signalisation par symbole normalisé « bases ».
- Orifices de ventilation haut et bas.
- Porte battante vitrée à fermeture à clef.
- 1 étagère/bac de rétention.



Compartiment « produits toxiques »:

- Construction en PVC cellulaire blanc ou en mélaminé.
- Signalisation par symbole normalisé « produits toxiques ».
- Orifices de ventilation haut et bas.
- Porte battante vitrée à fermeture à clef.
- 1 étagère/bac de rétention.

Tous les compartiments, sauf inflammables, sont divisés en un compartiment principal et un ou deux autres secondaires (H 420 x L 110 x P 540 mm), ces derniers pouvant servir, par exemple, pour stocker des flacons vides. Voir tableau ci-dessous.

OPTIONS

- Etagère supplémentaire et caillebotis.
- Bac de rétention et tablette suplémentaire pour compartiments secondaires.

TRIONYX se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques

Référence		Résistance	(mm)		Détails des compartiments principaux					
Compartiment Acides/Bases/Toxiques Version PVC Version cellulaire mélaminé		au feu en minute du compartiment inflammables		Poids (kg)	Désignation	Dimensions intérieures H x L x P (mm)	Capacité de stockage (L)	Capacité de rétention (L)	Nombre d'étagères /bacs de rétention	Nombre de compartiments secondaires
MR9	MR9B	105	1950 x 1270 x 615	400	Inflammables	1620 x 490 x 410	105	17	4	0
MR6	MR6B	60		205	Acides	870 x 467 x 540	55	51	3	2
MR3	MR3B	30		390	Bases	420 x 467 x 540	25	17	1	1
MR1	MR1B	15		385	Tox iques	420 x 467 x 540	25	17	1	1
E794		-	30 x 490 x 410	3	Étagère supplémentaire pour le compartiment produits inflammables					
C79148		-	90 x 480 x 400	4	Caillebotis pour le bac de rétention pour le compartiment produits inflammables					
E8A2		-	84 x 457 x 482	6	Étagère supplémentaire pour les compartiments acides/bases/toxiques					
T8A		-	19 x 110 x 530	2	Tablette supplémentaire pour les compartiments secondaires acides/bases/tox iques					
B8A		-	50 x 110 x 530	1	Bac de rétention supplémentaire pour les compartiments secondaires acides/bases/toxiques					

N.B.: Conformément à la norme EN14470-1 et pour éviter un confinement éventuel des vapeurs, une ventilation mécanique est requise pour assurer un renouvellement d'air. Il appartient, dans tous les cas, à chaque utilisateur final de s'adresser au responsable sécurité de son entreprise ou auprès de son fournisseur en produits chimiques, avant de stocker ses produits dans des armoires multirisques. Voir notre documentation concernant nos caissons de filtration et de ventilation.